



COMPTE RENDU
DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 16 JOMADA I 1437 (25 FEVRIER 2016)

*

I- Le conseil du gouvernement a examiné les projets de textes suivants :

PROJET DE LOI :

✓ **Projet de loi n° 87-12** relative aux obligations sécurisées.

Il a été décidé de reporter l'examen de ce projet

PROJETS DE DECRETS :

1) Projet de décret n° 2-15-806 pris pour l'application de la loi n° 127-12 réglementant la profession de comptable agréé et instituant une organisation professionnelle des comptables agréés.

Approuvé

2) Projet de décret n° 2-15-603 modifiant et complétant le décret n° 2-11-323 du 7 chaoual 1432 (6 septembre 2011) pris pour l'application de la loi n° 44-10 relative au statut de «Casablanca Finance City».

Approuvé

3) Projet de décret n° 2-15-447 pris pour l'application de la loi n° 131-13 relative à l'exercice de la médecine.

Approuvé

II. Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le conseil a approuvé les propositions de nominations aux fonctions supérieures suivantes :

1. le directeur de l'Académie régionale de la région de Laâyoune-Sakia El Hamra,
2. le directeur de l'agence urbaine d'Oued Eddahab-Aousserd,
3. l'inspecteur régional de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire de la région de Souss-Massa,
4. la directrice des études juridiques et de la coopération internationale à la délégation interministérielle aux droits de l'Homme.